CHATEAU EUGENIE
Famille COUTURE
1468 Route de Riviere-Haute
46140 ALBAS

Téléphone : 05 65 30 73 51 Fax : N° SIRET :32697890500015 0121Z N° TVA : FR74 326978905

LE COUVENT
PLACE DU MERCADIEL
46140 BELAYE
France

N° de TVA : FR36899432314

Référence : BON 99663

Facture N° 250835 du 11/03/2025

Quantité unit.	Unité	Désignation	P.u. H.T.			Montant H.T.	Tva
		Commande N° 034670 du 11/03/2025					
6,00	UNI	Bouteille(s) 75 cl 2020 Tsar Pierre le Grand CAHORS AOP	7,17 €			**43,02 €**	V2
6,00	UNI	Bouteille(s) 75cl. de Ratafia	9,70 €			**58,20 €**	V2

Duplicata

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V2	TVA COLLECTEE 20%	20,00	101,22 €	20,24 €

Total H.T.	101,22 €
Net H.T.	**101,22 €**
T.V.A.	20,24 €
Total T.T.C.	**121,46 €**

Date d'échéance : 30/04/2025 Mode de règlement :

CONDITIONS DE VENTE : Nos factures sont payables sans escompte sauf accord préalable. Pour tout règlement intervenant après l'échéance mentionnée ci-dessus des pénalités de retard seront applicables au taux de 1,5% par mois. Le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entrainera l'exigibilité immédiate de toutes nos créances. Si lors d'une précédente livraison l'acheteur s'est soustrait à l'une des ses obligations (défaut ou retard de règlement par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé sauf si l'acheteur fournit des garanties suffisantes ou un paiement d'avance. En cas de non-paiement et d'une intervention contentieuse une pénalité de 15 % des sommes dûes à titre de clause pénale sera exigée en plus des frais de justice. A compter du 1er janvier 2013, tout professionnel en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, à l'égard de son créancier, outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros par facture payée en retard. (Art D441-5. douzième alinéa du I de l'article L441-6 du code du commerce). En cas de contestation, litige ou autre, seul le Tribunal de Commerce de Cahors sera compétent. Réserve de propriété : toute marchandise livrée restera notre propriété jusqu'au paiement intégral de son prix, conformément à la loi n°80.355 du 12 mai 1980.

Net à payer	**121,46 €**
Soit	*796,73 F*

Facture N° 250835 du 11/03/2025

Montant	**121,46 €**
Code client	46COUV

CHATEAU EUGENIE
Famille COUTURE
1468 Route de Riviere-Haute
46140 ALBAS

Téléphone : 05 65 30 73 51 Fax : N° SIRET :32697890500015 0121Z N° TVA : FR74 326978905

LE COUVENT
PLACE DU MERCADIEL
46140 BELAYE
France

N° de TVA : FR36899432314

Référence : BON 99663

Facture N° 250835 du 11/03/2025

Quantité unit.	Unité	Désignation	P.u. H.T.			Montant H.T.	Tva
		Commande N° 034670 du 11/03/2025					
6,00	UNI	Bouteille(s) 75 cl 2020 Tsar Pierre le Grand CAHORS AOP	7,17 €			**43,02 €**	V2
6,00	UNI	Bouteille(s) 75cl. de Ratafia	9,70 €			**58,20 €**	V2

Duplicata

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V2	TVA COLLECTEE 20%	20,00	101,22 €	20,24 €

Total H.T.	101,22 €
Net H.T.	**101,22 €**
T.V.A.	20,24 €
Total T.T.C.	**121,46 €**

Date d'échéance : 30/04/2025 Mode de règlement :

CONDITIONS DE VENTE : Nos factures sont payables sans escompte sauf accord préalable. Pour tout règlement intervenant après l'échéance mentionnée ci-dessus des pénalités de retard seront applicables au taux de 1,5% par mois. Le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entrainera l'exigibilité immédiate de toutes nos créances. Si lors d'une précédente livraison l'acheteur s'est soustrait à l'une des ses obligations (défaut ou retard de règlement par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé sauf si l'acheteur fournit des garanties suffisantes ou un paiement d'avance. En cas de non-paiement et d'une intervention contentieuse une pénalité de 15 % des sommes dûes à titre de clause pénale sera exigée en plus des frais de justice. A compter du 1er janvier 2013, tout professionnel en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, à l'égard de son créancier, outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros par facture payée en retard. (Art D441-5. douzième alinéa du I de l'article L441-6 du code du commerce). En cas de contestation, litige ou autre, seul le Tribunal de Commerce de Cahors sera compétent. Réserve de propriété : toute marchandise livrée restera notre propriété jusqu'au paiement intégral de son prix, conformément à la loi n°80.355 du 12 mai 1980.

Net à payer	**121,46 €**
Soit	*796,73 F*

Facture N° 250835 du 11/03/2025

Montant	**121,46 €**
Code client	46COUV